

# Les nouvelles du Beau-Séjour



Numéro 1 – Édition du 13 septembre

## Mot de la directrice

Bonjour,

L'année scolaire étant bien amorcée, je profite de l'occasion pour vous remercier d'avoir participé en si grand nombre aux rencontres de parents. C'est un moment important pour faire la connaissance avec l'enseignante de votre enfant et voir le milieu dans lequel il fera ses apprentissages et se développera tout au long de l'année. Votre collaboration est indispensable à leur réussite.

Au plaisir de vous revoir prochainement.

Kathleen Michaud,

Directrice

## Mot de la directrice adjointe

Chers parents,

Cela est un grand plaisir de me joindre à l'équipe de l'école du Beau-Séjour comme directrice adjointe. Enseignante au 1<sup>er</sup> cycle du primaire pendant 7 ans, je suis motivée de cette nouvelle affectation dans une école de tout-petits. Aussi comme je suis maman de deux jeunes garçons, je suis consciente de la réalité familiale. Ainsi, les valeurs qui me motivent sont le respect, la bienveillance et l'équité. Au plaisir de travailler avec vos enfants pour rendre cette nouvelle année scolaire riche en apprentissages.

Heidy Gagné

## Dates à retenir

<b>Lundi 20 septembre 2021 :</b>	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les <u>élèves inscrits seulement</u> .
<b>Jeudi 30 septembre 2021 :</b>	<u>Déclaration officielle de clientèle au Ministère</u> Il est donc très important que votre enfant soit présent à l'école lors de cette journée. Si votre enfant est absent à cette date, vous serez dans l'obligation de signer un formulaire individuel d'attestation de présence.
<b>Lundi 11 octobre 2021 :</b>	Congé! Fête de l'Action de grâce.
<b>Vendredi 29 octobre 2021 :</b>	Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les <u>élèves inscrits seulement</u> .

## Assemblée générale des parents

Le jeudi 9 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale des parents pour élire vos représentants au Conseil d'établissement de l'école. Voici donc la composition du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

Comme membres-parents :

- Monsieur Louis Philippe Pelletier-Langevin, Francis Brochu, Guillaume Provencher, Véronique Vaillancourt et Myriam F. Castilloux et Geneviève Rioux (substitut)

Comme membres du personnel de l'école :

- Mesdames Joline Laliberté, Valérie Lafrance, France Maheux, Mélissa Tessier-Boutin, Sandra Morin et Maryse Cloutier.

La première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le mercredi 29 septembre.

## Circulation dans l'école et dans la cour d'école

Pour des raisons de sécurité, lorsque vous venez conduire ou chercher votre enfant à l'école pendant les heures de classe, nous vous prions de toujours utiliser la porte principale (PORTE 1) et de vous présenter obligatoirement au secrétariat. En dehors des heures de classe, au service de garde, utilisez la porte 4.

De plus, nous sollicitons votre collaboration pour respecter les limites de la cour d'école et de demeurer à l'extérieur de la clôture. Il devient ainsi plus facile pour les surveillants de veiller à la sécurité de nos élèves et de développer leur autonomie.

## Animaux

Il est strictement interdit pour des raisons de sécurité, d'avoir des animaux sur la cour d'école. Nous vous demandons également de ne pas avoir d'animaux sur le trottoir près des autobus.

## Stationnement débarcadère autobus

Pour assurer la sécurité de nos élèves et de vos enfants, nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps de stationner votre véhicule dans le débarcadère d'autobus situé sur la rue Fréchette, cet espace est réservé uniquement pour les autobus.

## Terrain de soccer synthétique et module de jeux

Le terrain synthétique ainsi que la mise aux normes de la structure de jeux devraient être prêts au début du mois d'octobre. Nous attendons ce moment avec grande impatience. Assurément, nos élèves auront du plaisir à y jouer.

Nous sommes sincèrement désolés de ce délai qui est hors de notre contrôle.

## Pommes

Nous voulons remercier Le Kiosque du Village qui a gracieusement offert des caisses de pommes afin d'offrir une collation à nos élèves.

## Info-capsule

### Période des devoirs et leçons

Est-ce que pour vous le retour à l'école est synonyme de la course dans l'horaire de la journée pour effectuer les devoirs et parfois même de la perte de temps pour négocier avec son enfant pour qu'il accepte de s'installer pour les faire. Malheureusement, il n'y a pas de solution miracle pour trouver davantage de temps dans l'horaire, mais je vais tenter de vous proposer quelques trucs pouvant être utiles afin de limiter le temps de négociation avec son enfant.

Tout d'abord, il peut alors être intéressant d'évaluer le temps total pris et de l'illustrer à l'enfant avant de commencer. Par la suite, vous pourrez présenter le combat initial comme une perte de temps pour faire une activité plus plaisante. Le responsabiliser face à ses choix. Il est alors possible d'installer un système de récompenses ou simplement attribuer le temps gagné (lorsqu'il commence rapidement) à du temps de qualité avec lui (ex; lui raconter une histoire, jouer à un jeu de société avec lui, faire ensemble une recette spéciale, etc.).

Échelle d'autonomie pour les devoirs (à titre indicatif, les âges sont approximatifs) :

- Entre 6 et 7 ans : il peut aller chercher ses affaires lui-même et ranger ses effets dans son sac lorsqu'il a terminé.
- Entre 7 et 8 ans : il peut installer ses cahiers et son matériel, à la demande de son parent.
- Entre 8 et 9 ans : il est guidé par son parent, mais il peut réaliser certaines tâches sans que le parent soit à ses côtés.
- Entre 9 et 10 ans : il peut se mettre au travail quand on le lui rappelle et réaliser la plus grande part de son travail tout seul. Il peut demander de l'aide s'il a des difficultés.
- Entre 10 et 11 ans : il peut initier lui-même la période des devoirs, se mettre au travail tout seul et demander de l'aide au besoin.
- Entre 11 et 12 ans : il peut gérer seul la période des devoirs.

Il est également possible d'utiliser des jeux de société pour faciliter la période des devoirs. Par exemple, un jeu comme *Candy Land* ou *Serpent et échelle* où l'enfant choisi d'avancer son pion ou le vôtre (généralement quand cela vous désavantage) lorsqu'il réussit ou obtient une bonne réponse à une question et vous avancer votre pion lorsqu'il rate (ex; erreur dans l'écriture d'un mot d'orthographe). Il est également possible d'utiliser un jeu tel que Tic-tac-toe où l'enfant lorsqu'il veut mettre son X sur une case il doit répondre à la consigne (ex : lire ou écrire un mot à apprendre ou autre leçon). Vous pouvez adapter les règles du jeu selon votre enfant. Je vous souhaite d'avoir du plaisir avec votre enfant et ainsi de lui montrer que vous accordez de l'importance à ses apprentissages scolaires. Dans ce type de jeu, il est normal que votre enfant

pour une fois gagne plus souvent que vous, vous allez toutefois avoir gagné des leçons faites de façon plus plaisante.

Source :

- Comment survivre aux devoirs (Josiane Caron Santha)  
<https://www.miditrente.ca/fr/produit/strategies-creatives-pour-survivre-aux-devoirs>
- Guide des jeux de société pour apprendre en s’amusant (Anick Pelletier)